L’influence du secteur privé dans les politiques agricoles et alimentaires en Afrique

14 mai 2019

Co-écrite avec le bureau de conseil Issala et l’ONG SOS Faim, une note de mars 2019 d’Inter-réseaux, association regroupant divers acteurs impliqués dans le développement rural africain, s’intéresse à l’influence croissante du secteur privé dans la formulation des politiques publiques agricoles et alimentaires en Afrique, et à ses conséquences sur l’évolution du secteur. S’appuyant sur des sources documentaires variées et des contributions d’experts (chercheurs, intervenants de terrain), l’analyse se concentre sur les acteurs privés de grande taille, évoluant à l’échelle internationale : fondations philanthropiques, banques, fonds d’investissement, multinationales (engrais, semences, agro-industrie, etc.).

Selon les auteurs, depuis les années 1980, l’accès à l’alimentation des pays africains reposait principalement sur les importations, facilitées par la libéralisation des échanges agricoles. La crise alimentaire de 2007-2008 a ébranlé ce modèle, poussant les pouvoirs publics à s’intéresser davantage à la productivité des agricultures nationales, pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cette politique s’est traduite par le développement et la consolidation de plate-formes privé-public, alliances d’acteurs hétérogènes dans leurs tailles économiques, leurs intérêts et leurs modes de gouvernance. Parmi les 15 plate-formes identifiées dans le document, on peut notamment citer l’AFAP, dédiée au développement de l’utilisation des engrais en Afrique, GAIN et AGIR, positionnées sur des enjeux nutritionnels, AGRA sur la thématique de la « révolution verte », etc.

Le rapport souligne que les firmes multinationales sont désormais les mieux positionnées pour peser sur l’orientation, la conception, le financement et la mise en œuvre des politiques agricoles et agroalimentaires : « modernisation » fondée sur la mécanisation, les intrants chimiques et les OGM, insistance sur la sécurisation des investissements privés, etc. Un tel modèle, dans un contexte de fragilité des institutions nationales et des États africains, pose, selon les auteurs, la question d’une gouvernance sans contre-pouvoirs réels.

Représentation schématique des participations de divers types d’acteurs notamment à l’AFAP

Source : Inter-réseaux

Hugo Berman, Centre d’études et de prospective

Source : Inter-réseaux